

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-825 (Rect)

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

ARTICLE 35

À la fin de l'alinéa 24, substituer aux mots :

« , 302 M *bis* ou 302 M *ter* »

les mots :

« ou 302 M *bis* ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination (destiné à tenir compte des changements résultant de l'ordonnance n° 2015-1247 du 7 octobre 2015 relative à la vigne).